

Important (Rappel)

Inscription à l'habilitation Universitaire (HU)

Vu les nombreuses interrogations des collègues, il est bien de rappeler ceci :

- Ne peut prétendre à l'HU que les collègues ayant 3 ans d'ancienneté dans le secteur de l'Enseignement Supérieur et après une année révolue de leur soutenance de la thèse de Doctorat.
- Le dépôt du dossier peut être effectué à tout moment auprès du vice-Rectorat chargé de la PG,
- L'article doit être un article hors et après thèse (date d'acceptation), publié dans une revue de renommée ayant un « impact factor » « IF » ou un « SJR » **positif**, indexée dans les bases de données « Thomson Reuters » ou « Scopus » et **non payante**,
- Le nom du candidat pourrait figurer à n'importe quelle position,
- L'affiliation du candidat à l'université de Bejaia doit apparaitre en première position. L'affiliation doit être rédigée comme suit :

Nom du laboratoire ou du Département, Faculté des Sciences de la Nature et de la Vie, Université de Bejaia, 06000 Bejaia, Algérie (ou Algeria)

- Le candidat peut déposer son dossier d'inscription en joignant une simple présentation d'un email d'acceptation de son article mais la soutenance ne peut avoir lieu qu'une fois l'article est apparu en ligne.